

1) Janvier 2021

Légion d'honneur et ordre national du mérite (02/01/2021)

La promotion de la Légion d'honneur et de l'ordre national du mérite publiée ce 1er janvier 2021 est exceptionnelle puisqu'elle distingue notamment des centaines de personnes engagées dans la lutte contre la Covid-19. Dans le Territoire, trois personnes deviennent chevalier de la Légion d'honneur.



Parmi les promus figure cette année le docteur Anne-Sophie Dupond.

La liste de la promotion du 1er janvier 2021 de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite est d'une longueur rare. En effet, elle est exceptionnelle par le nombre de personnes mis à l'honneur puisqu'elle distingue plusieurs centaines de personnes engagées dans la lutte contre la Covid-19, ou qui en ont été victimes en exerçant leur profession. Dans cette liste, nous avons relevé les noms de neuf Terrifortains et Terrifortaines.

Légion d'honneur

Trois personnes sont nommées au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Il s'agit de :

- Anne Sophie Dupond.- Elle est chef du service de dermatologie à l'hôpital Nord Franche-Comté (HNFC). L'intéressée préside aussi la commission médicale d'établissement.
- Valérie Ganzer.- Elle occupe depuis 2008 le poste de directrice général adjointe, d'abord au centre hospitalier Belfort-Montbéliard (CHBM) puis à l'HNFC.



Valérie Ganzer, directrice adjointe de l'hôpital Nord Franche-Comté à Trévenans.

- Emmanuel Viellard.- Il est directeur général du groupe industriel Lisi depuis le 1er mars 2016. Il est aussi président du comité de liaison Défense au sein du Mouvement des entreprises de France (Medef). C'est d'ailleurs au titre du ministère de la Défense qu'il est fait chevalier de la Légion d'honneur.



Emmanuel Viellard, directeur Général du groupe Lisi.

Ordre national du Mérite

Nous avons relevé six promus au grade de chevalier. Il s'agit de :

- Paul Grosjean.- Ancien président départemental et régional de la Chambre de métiers et de l'artisanat, il est actuellement le président de la maison de l'information sur la formation et l'emploi (Mife).
- Florent Mantey.- Maître artisan pâtissier-chocolatier depuis plus de trente ans, il est installé à Belfort et à Valdoie. Il a été récompensé de la médaille de la Ville de Belfort en 2018 notamment pour son implication au centre de formation et d'apprentissage (CFA).



Florent Mantey, maître artisan pâtissier-chocolatier.

- Laure Viellard.- Elle est depuis 2017 la directrice de l'École supérieure des technologies et des affaires (Esta) de Belfort, école qui a fêté en 2019 ses trente ans d'existence.



Laure Viellard, directrice de l'École supérieure des technologies et des affaires.

- Eric Plantier.- Il est procureur de la République de Belfort depuis le 2 janvier 2019.
- Alain Troilo.- Il est président du tribunal judiciaire de Belfort ; 38 ans de services.
- Ghislain Montavon.- Professeur des universités, il est depuis le 1er septembre 2016 le directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard.



Ghislain Montavon, directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard

Les nouveaux chiffres de population des communes au 1er janvier (02/01/2021)

C'est Recouvrance (+ 5,68 %) qui augmente le plus sa population en proportion, tandis que c'est Fontenelle qui régresse le plus (- 4,61 %).



Recouvrance a connu une augmentation de sa population de 5,68 % par an sur cinq ans.

L'INSEE a rendu publics ses chiffres de population légale qui sont appliqués depuis le 1^{er} janvier. Nous avons classé les communes du Territoire de Belfort depuis celles qui ont gagné le plus d'habitants jusqu'à celles qui en ont perdu le plus. Le pourcentage indiqué est une moyenne annuelle calculée sur un cycle de cinq ans. Le premier chiffre correspond à la population officielle prise en compte depuis le 1^{er} janvier.

De + 5 à + 6 %

Recouvrance : 116, + 5,68 %
Argiésans, 508 : + 5,32 %

De + 3 à + 4 %

Dorans : 774, + 3,52 %
Offemont : 4179, + 3,38 %
Lamadeleine-Val-des-Anges : 42, + 3,13 %
Villars-le-Sec : 180, + 3,04 %

De + 2 à + 3 %

Urcerey : 233, + 2,90 %
Lagrange : 137, + 2,86 %
Charmois : 344, + 2,84 %
Bessoncourt : 1264, + 2,74 %
Phaffans : 445, + 2,41 %
Roppe : 1042, + 2,23 %
Brebotte : 389, + 2,02 %

De + 1 à + 2 %

Sermamagny : 888, + 1,91 %
Cunelières : 349, + 1,88 %
Romagny-sous-Rougemont : 220, + 1,82 %
Joncherey : 1398, +1,81 %
Petitmagny : 306, +1,79 %
Boron : 484, +1,74 %
Angeot, 349, +1,69 %
Reppe : 116, + 1,52 %
Novillard : 301, + 1,38 %
Faverois : 578, + 1,26 %
Bourg-sous-Châtelet : 122, +1,19 %
Trévenans : 1266, + 1,19 %
Chaux : 1157, + 1,13 %
Lachapelle-sous-Chaux : 747, + 1,05 %
Essert : 3325, + 1,02 %
Rougemont-le-Château : 1494, + 1,02 %

De 0 à + 1 %

Montreux-Château : 1178, + 0,91 %
Vézelois : 973 : + 0,91 %
Lepuix : 1157, + 0,85 %
Chavannes-les-Grands : 341, + 0,78 %
Lepuix-Neuf : 300, +0,75 %
Banvillars : 285, + 0,72 %
Meroux-Moval : 1310, + 0,67 %
Pérouse : 1173, + 0,64 %
Saint-Germain-le-Châtelet : 644, + 0,57 %
Saint-Dizier-l'Évêque : 431, + 0,33 %
Bermont : 384, + 0,32 %
Frais : 230, + 0,26 %
Croix : 167, + 0,24 %
Grandvillars : 2991, + 0,15 %
Danjoutin : 3668, +0,13 %
Montbouton : 404, + 0,10 %
Froidefontaine : 458, + 0,09 %
Vétrigne : 635, + 0,09 %
Sevenans : 702, + 0,06 %
Grosne : 335, 0

De 0 à - 1 %

Cravanche : 1959, - 0,06 %
Chèvremont : 1585, -0,10 %
Bretagne : 268, - 0,15 %
Foussemagne : 919, - 0,15 %
Denney : 764, - 0,18 %
Etueffont : 1458, - 0,18 %
Châtenois-les-Forges : 2709, - 0,19 %
Thiancourt : 284, - 0,21 %
Florimont : 450, -0,22 %
Petit-Croix : 298, - 0,27 %
Petitefontaine : 189, - 0,31 %

Beaucourt : 5014, - 0,38 %
Bethonvilliers : 244, -0,40 %
Delle : 5678, -0,49 %
Evette-Salbert : 2044, -0,49 %
Leval : 239, - 0,49 %
Felon : 240, - 0,49 %
Valdoie : 5260, - 0,50 %
Vescemont : 733, -0,51 %
Bavilliers : - 0,60 %
Lachapelle-sous-Rougemont : 578, - 0,64 %
Éloie : 944, -0,66 %
Andelnans, 1186, - 0,69 %
Autrechêne, 277, - 0,71 %
Réchésy : 779, - 0,78 %
Bourogne : 1888, - 0,80 %
Suarce : 435, - 0,81 %
Fêche-l'Église : -0,82 %
Fontaine : 598, - 0,85 %
Giromagny : 2997, - 0,93 %
Eguenigue : 271, - 1 %

De - 1 à - 2 %

Courtelevant : 403, - 1,01 %
Rougegoutte : 971, - 1,08 %
Auxelles-Haut : 287, - 1,14 %
Lebetain : 418, -1,20 %
Méziré : 1318, -1,20 %
Menoncourt : 393, - 1,27 %
Anjoutey, 595, - 1,29 %
Grosmagny : 525, -1,32 %
Belfort : 46 954, - 1,33 %
Auxelles-Bas : 458, - 1, 34 %
Vellescot : 248, - 1,39 %
Chavanatte : 147, - 1,56 %

Morvillars : 1078, - 1,59 %

Lacollonge : 228, - 1,83 %
Buc : 279, - 1,89 %

De - 2 à - 3 %

Larivière : 289, - 2,02 %
Riervescemont : 98, - 2,11 %
Vauthiermont : 204, - 2,37 %
Courcelles : 118, -2,94 %

De - 3 à - 4 %

Botans : 237, - 3,76 %

De - 4 à - 5 %

Fontenelle : 124, - 4,61 %

Bienvenue aux bébés de 2020 (10/01/2020)



De gauche à droite les parents de Melya, Laurence Bataillard et Romy Malherbe, Arthur Freitas Da Silva, Maria-Manuella Salgado, membre de la commission jeunesse, Régis Ostertag, premier adjoint, Gabriel Notard.

Dans cette morosité engendrée par la pandémie du Covid-19, des moments de bonheur et des rayons de soleil sont parvenus à égayer cette année 2020.

A Morvillars, sept nouveaux citoyens ont apporté ces moments de joie : Romy Malherbe (né le 6 juillet), Gabriel Notard (né le 19 août), Alice Florence Poinas (née le 23 août), Melya Laurence Bataillard (née le 12 juillet), Owen Désiré Renault Lavie (né le 23 juillet), Arthur Freitas Da Silva (né le 15 novembre) et Nolan Jean-Baptiste Ferriot (né le 15 mars).

Ce samedi 9 janvier, Régis Ostertag, premier adjoint, accompagné de Maria-Manuella Salgado, membre de la commission jeunesse, ont reçu et félicité au nom de la municipalité les parents et enfants présents et ont offert aux bébés un magnifique nounours.

Les Motards Francs-Comtois transforment leur local pour les producteurs locaux en période de confinement (20/01/2021)

Morvillars. Ils se tiennent prêts, les Motards Francs-Comtois : à chaque confinement, quand les magasins ferment, ils ouvrent « Le panier sur la moto », collectif de producteurs locaux invités à vendre en direct les mercredis et samedis, dans un local « de guerre » aménagé spécialement.



Réouverture du Panier sur la moto à Morvillars, suite à la deuxième vague du Coronavirus. Pascal Lemant, président du club des motards.

« Les Routiers sont sympas » et les motards ont du cœur... À Morvillars, les Motards Francs-comtois ont mis en place un commerce éphémère et solidaire, permettant aux producteurs locaux et aux habitants de pratiquer la vente directe en période de confinement.

Les motards gèrent le lieu, mis à disposition gratuitement, sans contrepartie. « Nous sommes les seuls en France à proposer ce service », commente Pascal Lemant, président. « Nous sommes bénévoles, nous prenons en charge l'organisation gratuitement ». L'idée a germé lors du premier confinement, « lorsque le président a annoncé l'état de guerre et qu'en même temps, aux infos, on nous montrait un agriculteur obligé de jeter 100 litres de lait par jour : on s'est dit que ce n'était pas cohérent et qu'il fallait aider nos forces locales ».



Les Motards Francs-Comtois prêtent leur local situé dans la zone industrielle de Bourogne-Morvillars aux agriculteurs et producteurs de toute l'Aire urbaine afin de créer un marché.

Prêts à recommencer si confinement

Le local est trouvé grâce à la mobilisation enthousiaste de Françoise Ravey, en zone industrielle de Morvillars-Bourogne, pour ne déranger personne. Une vingtaine de producteurs locaux apportent leurs produits : fruits, légumes de saison, biscuits, poisson, viande, chocolat... Le succès de cette opération « gagnant-gagnant » est total.

Au deuxième confinement, rebelote. Si un troisième confinement devait être mis en place, il manquerait le canard de la ferme Altenbach de Suarce, obligée de fermer par manque de repreneur... « On les regrette tous, leurs produits étaient fameux et se vendaient bien ». Les motards se tiennent prêts à mobiliser leurs contacts si nécessaire. Le local, situé rue des Entrepreneurs, derrière General Electric, est loué grâce aux adhésions des adhérents. Les motards se sont engagés.



Les Ailes de Cristal en Franche-Comté (23/01/2021)

Economie Les Ailes de Cristal en Franche-Comté : découvrez les 100 nominés de la première cérémonie



Pour la première fois en 2021, les Ailes de Cristal mettent à l'honneur les acteurs de l'économie locale et régionale : de la startup naissante du Doubs au groupe bien installé de Haute-Saône, de l'artisan ou de la PME du Jura, à l'industriel du Territoire de Belfort.

Rendez-vous le 26 janvier 2021 pour découvrir les entreprises lauréates lors de la première édition, 100 % digitale.

Parmi les cent entreprises nominées en Franche-Comté : VMC Pêche à Morvillars, et son hameçon connecté pour une pêche toujours plus technologique.

Subvention et emprunt pour rénover la mairie (25/01/2021)



Rénovation et isolation sont au programme.

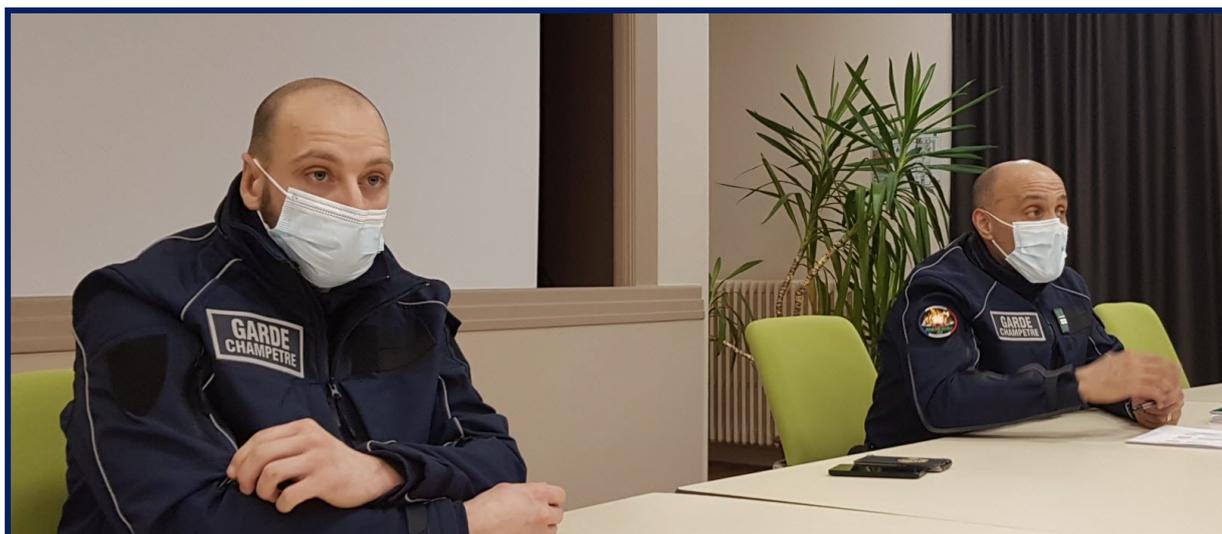
Au cours de la réunion du conseil municipal de Morvillars, jeudi 21 janvier où un seul membre était absent, les différents points de l'ordre du jour exposés ont tous été adoptés à l'unanimité.

Un des points rapporté par Jean-François Zumbihl conseiller délégué de la commission travaux-urbanisme, portait sur la rénovation extérieure et thermique de la mairie. Un dossier déjà évoqué lors du conseil municipal précédent.

150 000 euros sur quinze ans

L'architecte, M. Luty a défini les entreprises les mieux disantes pour arriver à un montant total des travaux de 217 112 € et de dépenses globales de 253 161 €. Le plan de financement prévisionnel comprend une subvention de 101 264 € au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (plan de relance), un prêt à la Banque des Territoires CDC de 150 000 € sur quinze ans à taux fixe de 0.37 % et des fonds propres de 1875 €.

La commune adhère au service des gardes champêtres (27/01/2021)



MM. Mouchir et Charbon, gardes champêtres.

Au cours de la dernière réunion de conseil municipal (un seul membre était absent), les différents points à l'ordre du jour ont tous été adoptés à l'unanimité.

Un des points rapporté par Régis Ostertag, premier adjoint, portait sur l'adhésion de la commune au service des gardes champêtres territoriaux de Grand Belfort CBCA (Grand Belfort Communauté d'Agglomération).

Il a rapporté que la commune était régulièrement confrontée à des aléas de toute nature : nuisances sonores, non-respect de la réglementation (vitesse, stationnement, élagage), dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants, conflits de voisinage, chiens errants, destruction de mobilier urbain (vitres cassées, tags, plantations détruites).

Dernièrement, la boîte aux lettres du père Noël, avec sa musique et ses illuminations, a été détruite et le lecteur sono volé. Tout ceci engendre des dépôts de plaintes, c'est pourquoi cette décision d'adhérer à ce service a été prise à compter du 1er février.

Les gardes champêtres ont pour prérogative la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité.

Ce travail porte sur la lutte contre les incivilités, la petite délinquance ou la circulation routière. Les gardes champêtres sont chargés de veiller au respect des arrêtés de police pris par le maire et de constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés.

Les frais d'adhésion se montent à 4 312 € par an (4 € par habitant). CBCA prend en charge 50 % du coût.

Un médecin généraliste ouvrira un cabinet médical en juin au château de Morvillars (31/01/2021)

Séverine Hordas, généraliste et allergologue, consultera au rez-de-chaussée du château de Morvillars, où elle met à disposition deux autres cabinets. Le Grand Belfort lance par ailleurs une opération d'appui à l'installation de médecins dans quatre communes du bassin de vie.

Par Christine RONDOT



Françoise Ravey, maire, et Alain Picard, élu au Grand-Belfort, appuient l'arrivée de nouveaux généralistes : « Une convention définit une prime et des engagements. »

La nouvelle était très attendue : Morvillars va accueillir un cabinet médical. Mme Hordas, médecin généraliste allergologue, quittera Grandvillars pour le château de Morvillars, où elle vient d'acquérir 150 m² au rez-de-chaussée. Son installation est prévue en juin, en même temps que la mise à disposition de deux autres cabinets destinés à des professionnels de santé.

« Elle recherche deux collègues pour compléter le cabinet ou tout professionnel en lien avec la santé », indique le maire, Françoise Ravey.

Très faible densité médicale

Une excellente perspective, dans un secteur particulièrement tendu en matière de soin. « La densité médicale est très faible », indique Alain Picard, vice-président en charge du développement de la politique de santé au Grand Belfort, et médecin.

Alain Picard apporte lui aussi une bonne nouvelle : à la suite du vote du 14 décembre, le Grand Belfort a décidé de booster l'installation de généralistes en ciblant ce secteur qui ne compte qu'un docteur, proche de la retraite, pour 4 648 habitants.

Nombre de médecins généralistes dans le secteur de Morvillars



1 médecin pour 1 834 habitants

dans un bassin de population de 11 002 habitants
(la moyenne nationale est de 1 généraliste pour 600 à 1000 habitants)



2

médecins ont annoncé leur départ à la retraite,
à **Fesches-le-Châtel**



2

médecins (plus de 60 ans) sont susceptibles
de partir à la retraite : 1 à **Grandvillars**, 1 à **Méziré**



6

médecins n'envisagent pas de partir :
5 à **Grandvillars**, 1 à **Fesches-le-Châtel**



0

médecin à **Bourogne, Charmois, Morvillars, Froidefontaine, Allenjoie**

Source : étude faite par deux médecins, Mme Hordas et Alain Picard,
en comptabilisant les toubibs qui seront partis d'ici au mois d'avril

Accompagner l'installation de praticiens

Une convention inédite permet d'accompagner l'installation de médecins, en prenant en compte le nombre d'habitants. L'objectif est de mettre en adéquation offre et besoins à Morvillars, Méziré, Charmois et Bourogne.

« Nous refusons les surenchères, mais nous sommes obligés d'être attractifs pour attirer les généralistes »

Françoise Ravey, maire de Morvillars

« Concrètement, ce dispositif permet de donner 10 000 euros à deux docteurs pour s'installer à Morvillars », illustrent Alain Picard et Françoise Ravey.

Des primes

La facture est ainsi bien amortie pour le professionnel de santé, qui ne prend pas de risque. Dans ce secteur, il peut prétendre à la prime d'installation de l'Agence régionale de santé (ARS, 50 000 euros) , plus 10 000 euros de prime d'incitation communale, plus 10 000 euros de prime intercommunale.



Françoise Ravey, maire, et Alain Picard, vice-président au Grand Belfort présentent le docteur Hordas, qui s'installe au château où elle a acheté un plateau de 150 m².

10 000 euros de prime intercommunale.

« Nous refusons les surenchères, mais nous sommes obligés d'être attractifs pour attirer les généralistes, si nécessaires à notre bassin de vie », note le maire.

Des engagements

Les docteurs promoteurs, que l'on voit mailler le territoire depuis quelque temps, risquent d'attirer des confrères mobiles. Or, la stabilité est recherchée.

« Les primes sont soumises à condition », reprend M. Picard. Elles sont assujetties à l'aide de l'ARS, sont assorties d'une obligation d'exercer cinq ans, d'être en secteur 1, notamment. « Nous avons deux ans, durée du dispositif, pour attirer des généralistes dans les quatre communes qui en ont le plus besoin, avec un montage pérenne. »

Être au plus proche des besoins

L'analyse des élus repose sur la démographie et son évolution, au plus proche du terrain et de sa réalité. « Il faut mettre des docteurs là où on en a besoin et ne pas s'écarter d'une vision de service et de soin ». Un médecin fait vivre une pharmacie, des infirmières, des kinés, alimentant tout un réseau.

« Vue sur des arbres »

« Chez nous, les docteurs bénéficieront aussi d'un site exceptionnel, un château en cours de rénovation, avec vue sur des arbres », ajoute Françoise Ravey. Qui ne manque jamais de souligner la proximité avec l'hôpital, le TGV, la Suisse, valable pour les trois autres communes prioritaires.

Contact à la mairie de Morvillars, Tél. 03.84.27.80.36.

Texte et photos : Christine RONDOT



Le château de Morvillars en rénovation, vendu en appartements : respect des éléments du patrimoine et sauvetage de ce qui peut l'être, pour lui garder son caractère.



Le château a été construit vers 1872 pour Armand Viellard, industriel et homme politique. Il a porté cinq noms différents, dont « château communal » puisque les associations s'y réunissaient jusqu'à peu.



Le château, acheté à la commune par Pascal Piccinini, est en vente en appartements. La rénovation est en cours. À noter, des fenêtres de toit et menuiseries qui s'intègrent parfaitement à l'ensemble.